

Communauté de Communes du Trièves

Avignonnet - Château Bernard - Châtel en Trièves - Chichilianne - Clelles - Cornillon en Trièves - Gresse en Vercors - Lalley - Lavars - Le Percy - Mens - Monestier de Clermont - Monestier du Percy - Prébois- Roissard - Saint Andéol - Saint Baudille et Pipet - Saint Guillaume - Saint Jean d'Hérans - Saint Martin de Clelles - Saint Martin de la Cluze - Saint Maurice en Trièves - Saint Michel les Portes - Saint Paul les Monestier - Sinard - Treffort - Tréminis
300 chemin Ferrier - 38650 MONESTIER DE CLERMONT

Tél. : 04.76.34.11.22 - Fax : 04.76.34.13.37 - Courriel : accueil@cdctrieves.fr

2024/53 JF

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'AN DEUX MILLE VINGT QUATRE, le 8 avril, à 18 heures 30, le Conseil de Communauté dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à St Martin de Clelles, sous la présidence de Jérôme Fauconnier.

Membres en exercice : 41

Date de Convocation : 2 avril 2024

Présents : Eric Vallier, Alain Roche, Didier Peybernes, Fanny Lacroix, Vincent Blanchard, Jean-Marc Bellot, Alexandre Eyraud Griffet, Sabine Campredon, Danielle Montagnon, Gilles Barbe, Claude Didier, Jean-Louis Goutel, Eric Furmanczak, Caroline Fiorucci, Sébastien Besnard, Uta Ihle, Robert Cuchet, Christophe Drure, Gilles Cleret, Alain Vidon, David Piccarretta, Eric Bernard, Claude Girard, Freddy Riotton, Patrick Martinello, Joël Zoppé, Béatrice Vial, Christian Roux, Pierrick Bonenfant, Anne-Marie Fitoussi.

Suppléants avec voix délibérative : Sandrina Simoes, Marc Giraud.

Suppléants sans voix délibérative : François Gaborit.

Pouvoirs : Yannick Faure à Jérôme Fauconnier, Fabienne Croze à Christian Roux, Lydia Palazzi-Vallier à Gilles Cléret, Véronique Méneghin-caprio à Caroline Fiorucci, Aymeric Faivre à Eric Furmanczak, Françoise Streit à Danielle Montagnon, Pierre Suzzarini à Gilles Barbe, Hélène Rossi à Freddy Riotton.

Votants : 40 Pour : 40 (SORTIE DU PRESIDENT PENDANT LE VOTE)

OBJET : BUDGET PRINCIPAL - APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2023 ET AFFECTATION DES RESULTATS

Vu la délibération du 11/04/2023 approuvant le budget principal,

Vu la décision modificative n°1 du 25 mai 2023,

Vu la décision modificative n°2 du 26 juin 2023,

Vu la décision modificative n°3 du 11 septembre 2023,

Vu la décision modificative n°4 du 11 décembre 2023,

Vu l'exécution du budget 2023,

Après avoir entendu et approuvé le compte de gestion de l'exercice 2023,

Les résultats du compte administratif du budget principal de la Communauté de Communes du Trièves se présentent comme suit :

Section d'investissement :

Résultat de l'exercice 2023 : - 1 013 983,15 €

Résultat reporté : + 923 873,69 €

Résultat de clôture 2023 : - 90 109,46 €

Solde des restes à réaliser 2023 : - 120 554,46 €

Soit un résultat, y compris « restes à réaliser » de - 210 663,92 €

Section de fonctionnement :

Résultat de l'exercice 2023 : 783 302,60 €

Résultat reporté : + 2 168 504,74 €

Résultat de clôture 2023 : + 2 951 807,34 €

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré,

- **DECLARE** la conformité du compte administratif au compte de gestion 2023,
- **APPROUVE** le compte administratif 2023 et les résultats tels que présentés,
- **DECIDE** d'affecter les résultats 2023 comme suit :
 - **90 109,46 €** reportés en section d'investissement au compte 001 - Dépenses

Envoyé en préfecture le 18/04/2024

Reçu en préfecture le 18/04/2024

Publié le

ID : 038-200030658-20240408-2024_53-BF

S²LO

- **210 663,92 €** affectés au 1068 afin de couvrir le déficit d'investissement (y compris les restes à réaliser 2023)
- **2 741 143,42 €** reportés en section de fonctionnement au compte 002-Recettes

Fait à Saint Martin de Clelles, le 8 avril 2024

Le Président

Jérôme FAUCONNIER

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Préfecture le 18/4/24 et de sa publication le 18/4/24